



S A T O M

Administration communale
Les Saulniers
Case postale 17
1852 Roche

N/réf. : DBA/GCL/JCL

Monthey, le 15 juillet 2021

Feux d'artifice du 1^{er} août

Monsieur le Syndic,
Madame, Monsieur,

La fête nationale arrive à grands pas et nous tenons à vous rappeler que **le matériel pyrotechnique non utilisé, endommagé ou défectueux ne doit pas être livré à Satom SA à Monthey, mais ramené dans les commerces vendant ces articles.**

De telles livraisons pourraient provoquer un feu dans nos broyeurs et dans la fosse ce qui occasionnerait des coûts de remise en état des installations très importants.

Nous vous prions d'avance d'être attentif à ce sujet et de bien surveiller les apports de vos citoyens en déchèterie.

Nous vous remercions d'avance d'en prendre note et de votre collaboration.

Veuillez agréer, Monsieur le Syndic, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Daniel Baillifard
Directeur général

Gabriel Clément
Conseil & Communication